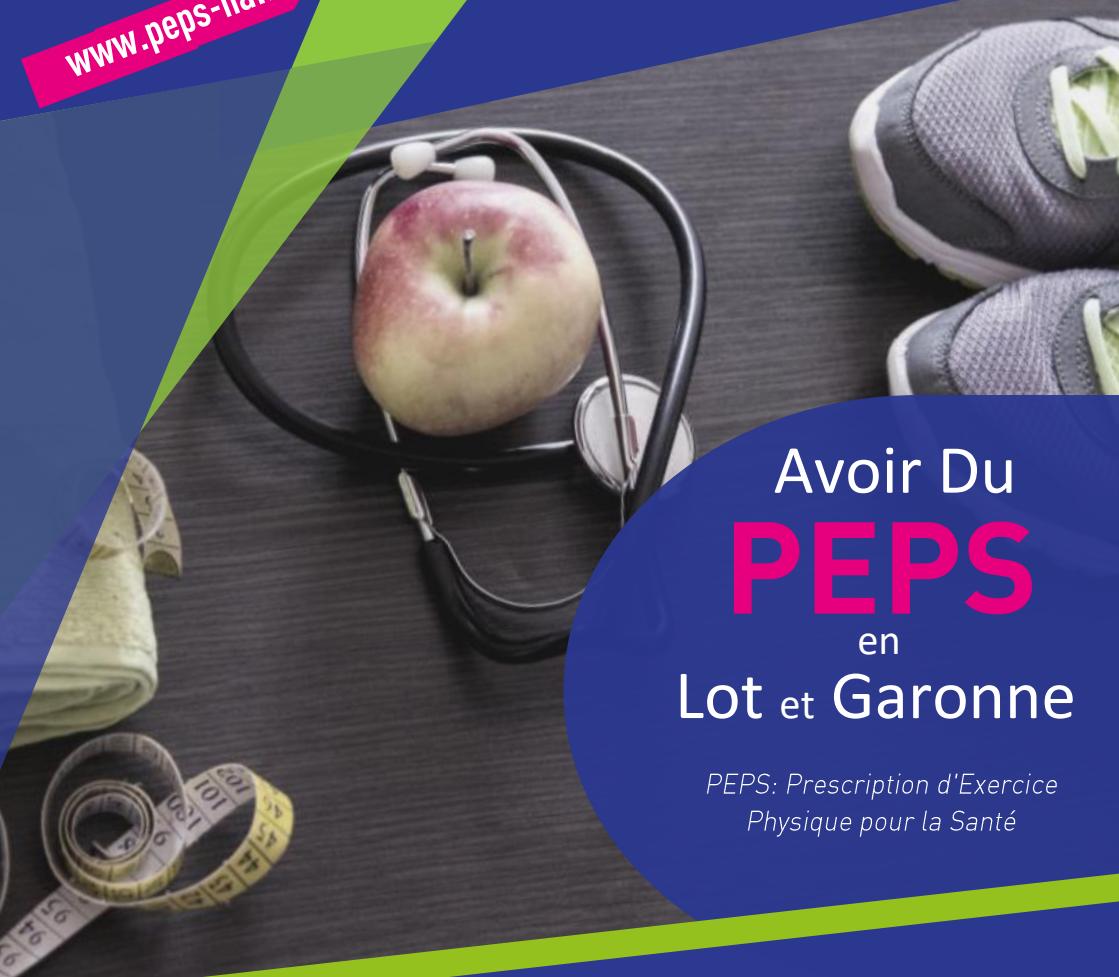




Le SPORT sur ORDONNANCE pour vos patients

www.peps-na.fr



Avoir Du **PEPS** en Lot et Garonne

*PEPS: Prescription d'Exercice
Physique pour la Santé*

Prescrivez de l'activité physique à vos patients et orientez-les vers **le dispositif PEPS**, un réseau de structures sport santé référencées par l'ARS, la DRDJSCS et la Région Nouvelle-Aquitaine, pour une pratique adaptée, sécurisée et à proximité.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot-et-Garonne

LE DISPOSITIF PEPS :

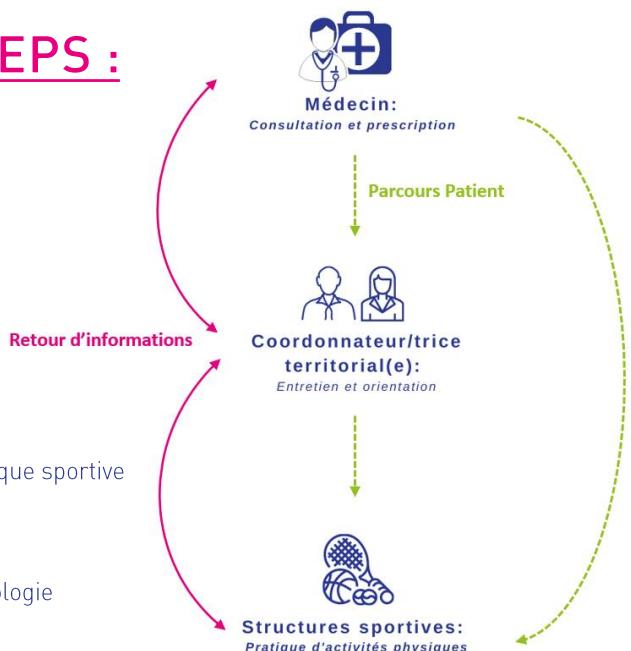
Qui prescrit ?

- Généraliste ou spécialiste, tout médecin peut prescrire de l'activité physique

Quel patient orienter ?

Toute personne éloignée de la pratique sportive ordinaire :

- Personne sédentaire et/ou
- Personne porteuse d'une pathologie chronique, ALD ou non



Comment faire intégrer son patient dans le dispositif PEPS ?

- Réaliser une prescription d'activité physique (modèle d'ordonnance et livret explicatif à disposition sur <https://www.peps-na.fr/newpagef06b41cd>) et un CACI
- Orienter votre patient vers le/la coordonnateur/rice (**coordonnées en bas du flyer**) Possibilité d'orienter directement vers une structure sportive PEPS, si vous en avez connaissance
- Votre patient est alors pris en charge par le/la coordonnateur/trice et une structure PEPS
- Vous recevez régulièrement un retour sur son évolution

Pourquoi faire entrer vos patients dans le dispositif PEPS ?

- Trouver la structure la plus adaptée aux besoins et attentes de votre patient (3 programmes en fonction des limitations fonctionnelles et des facteurs de risques du patient, « Déclic », « Élan » et « Passerelle »)
- Permettre à toute personne de pratiquer une activité physique dans les meilleures conditions et à proximité de chez elle
- Faire bénéficier à vos patients des bienfaits d'une activité physique régulière et pérenne
- Avoir un suivi régulier de votre patient

Coordonnatrice Territoriale PEPS :

GUINOT-MONDOLONI Cassandre

Mail : coordo47@peps-na.fr

Tél : 06.66.72.14.87

<https://www.peps-na.fr/>